L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE — NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 15 AOUT 1851.

Imprimée et publié par
L. F. WEISSE.
No. 93, rue de Chartres.

Prix de l'Abeille, du Courrier et Co-seil de la Première Instance, et de la Commission de Commerce.

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 15 AOUT.

CANDIDATS WHIGS.

POUR LE CONGRES.
Colonel J. ARISTIDE LANDRY.
Colonel JOHN MOORE

CANDIDAT.

Les électeurs de la 1ère et de la 3me municipalité, que ceux des paroisses St Bernard et Plaquemines, se sont réunis en convention ce soir, dans le White Hall, rue St Louis, pour désigner un candidat chargé de représenter le district au Congrès.

Les noms mis en avant M M. Joseph M. Kennedy, A. Dunbar, Louis St Martin et Chs. Roselius.

M. Martin a reçu au troisième tour de scrutin la majorité des suffrages et a été désigné candidat.

ETAT DE LA SOCIETE AMERICAINE. — Le capitaine Sayles, commandant la goélette Bonita, qui est arrivée dans notre port venant de Vera-Cruz, rapporte que la goélette *Helen Mar*, capitaine Parker, a été saisie le 19 juin à Minatitlan par ordre des autorités mexicaines. L'équipage était parti de la Pointe Isabel et avait passé à Vera-Cruz. Le capitaine Sayles ayant essayé vainement de rentrer en possession de son navire a dû enfin le laisser à la disposition des autorités mexicaines et a pris place à bord de la goélette *Bonita*. Ce dernier navire avait parmi ses passagers treize des hommes employés de l'expédition d'explorations.

— Un mouvement du départ du steamer Philadelphia de la rue Lafayette, en face de l'Exposition, mais personne n'a pu savoir quelque chose qui se trouvait à bord ayant été très bien gardé par l'équipage du *Tuscumbia*. Le *Bride* allait partir pour St Louis.

ELECTIONS DU KENTUCKY.

Nous apprenons par les journaux de Louisville et M. Archibald Dixon, whig, a été élu gouverneur du Kentucky, et M. J. B. Thompson, lieutenant gouverneur.

— Le steamer Empire City a apporté à New York des avis de la Jamaïque jusqu'au 11 juillet.

— Les Anglais ont arrivé à Kingston le 2 juillet, et ont immédiatement débarqué à Angleterre.

— Il n'a pas encore entièrement disparu de la ville; il continue à sévir dans plusieurs parties.

MEXIQUE.

Le chemin de fer de Vera-Cruz nous avons parlé plusieurs fois de Mexico jusqu'au 29 juillet.

— Il est imminent à débarquer sur les droits [illegible] et semble hésiter à rendre une décision. Les chambres et le gouvernement ont [illegible] sérieux du pays pour se diriger [illegible] directions.

— Le ministre des finances, Senor Pina y Cuevas, est impopulaire à la Chambre des Députés, et il est [illegible] proposition a été soumise à l'assemblée pour refuser toute allocation jusqu'à ce que le ministre soit destitué.

— Les [illegible] continuent leurs déprédations sur les Etats et notamment dans celui de Durango.

— Le projet a été soumis au Congrès [illegible] le règlement de la dette nationale intérieure. Le texte même du projet de loi [illegible] les commissions réunies de finances, [illegible] du public et de relations ont terminé leur rapport sur le nouveau mode de régler la dette [illegible].

Article 1er.—Le vingt pour cent de tous produits de douanes [illegible] Etats-Unis [illegible] du Congrès [illegible] recevoir au comptant [illegible] conformément au [illegible] du 30 novembre 1850. Du même fonds, il sera [illegible] annuité de vingt pour cent en faveur des créanciers.

— Pour le paiement des intérêts, à [illegible] pour cent en faveur de toute la dette extérieure, sont affectés les produits des revenus du tabac.

— Les intérêts spécifiés dans les articles précédents seront comptés à dater de décembre 1851.

— Une fois éteinte la dette dont [illegible] ci-dessus, il sera procédé à l'amortissement de celle dont parle l'article deuxième, [illegible] conformé au tarif: Il sera [illegible] de 2 pour cent de toutes les importations maritimes et frontières, au lieu de [illegible] pour cent que fixe l'article premier. A [illegible] intérieure, à l'aide de ce fonds, s'achèteront publiques, les [illegible] jusqu'à ce qu'il en soit [illegible] la réduction de leur valeur.

Art. 3me—La liquidation des créances sur [illegible] et leur conversion successives en [illegible] seront continuées pendant [illegible] années. Les créances qui n'auront [illegible] présentées dans ce délai deviendront [illegible].

Art. 4me—Le gouvernement fera en sorte [illegible] immédiatement [illegible] de pouvoir respectif, au nombre [illegible] pour qu'ils [illegible] et diminuer [illegible] leur revenu à après la présente [illegible].

Art. 5me—Il est dérogé à l'article deuxième, [illegible] articles compris entre le troisième et le [illegible] de la loi du 30 novembre, et [illegible] qui sont contraires à la présente [illegible].

Le Sénat a rejeté le bill de la Chambre des Députés qui décrétait que tout le revenu des douanes imposées sur les objets de consommation [illegible] irait au trésor du gouvernement général. Le Sénat a exprimé le désir que la somme [illegible] fut distribuée parmi les différents Etats.

Don Pedro Lopez Portilla a été élu gouverneur [illegible] de Guadalajara.

[illegible] Canusco, qui a fait les Indiens [illegible], se dispose à retourner dans ce dernier [illegible] pour négocier un traité de paix avec les [illegible].

[illegible] qui a fondu sur Tampico, [illegible] de Tamesie et de Panuco n'ont pas [illegible] de grosses. La partie intérieure de la [illegible] est entièrement inondée.

[illegible] du président Arista on a célébré [illegible] de sa naissance par une grande [illegible].

M. [illegible] a l'établissement de colonies [illegible] isthme de Tehuantepec a été [illegible] Congrès.

[illegible] active infructueuse de soulèvement [illegible] Sonora jusqu'au commencement de [illegible].

[illegible] a approuvé la nomination faite par le gouvernement de M. le colonel Facio comme [illegible] affaires intérimaire à Londres.

[illegible] du 2 juillet le projet de Guaymas [illegible] au gouvernement de la Sonora la [illegible] suivante:

[illegible] — La *Concha* de D. Diaman [illegible] de monter dans ce port, venant [illegible] qui a été saisie samedi dernier; [illegible] nouvelle annuante qu'un parti [illegible] Indiens de la Haute Californie avait [illegible] de la Paz, dans le but, dit-[illegible] le commerce avec les habitans; [illegible] après, il devait arriver, sur un [illegible] 300 hommes en plus, avec les mêmes [illegible]. Sur la demande que je fis à M. [illegible] avant-hier, à Molège, avec officiel [illegible] cet événement, il me répondit que non, [illegible] des lettres particulières apportées par [illegible] qui est entrée à Molège avant son [illegible] non confirme la nouvelle.

[illegible] ces renseignements peuvent être de [illegible] mensongère, et se rattacher à l'espédition [illegible] du ministère de vouer [illegible] l'empresse de les porter à votre connaissance, en protestant de mon respect et de [illegible] considération pour V. E."

[illegible] une prompte secours portés à la goélette hambourgeoise *Emma*, naufragée près du [illegible] de la barre, toute la cargaison a pu être sauvée: elle a été portée à Tampico.

Le brick français *Pauline Marie*, échoué en même temps que l'*Emma*, a été vendu à l'encan le 30 juin, pour la somme de deux cents piastres.

M. Francisco Arrangoiz, qui a fait une apparition dans les ports, en qualité d'inspecteur général des douanes, s'est embarqué à Tampico pour Vera Cruz à bord du dernier steamer français. Le *Trait d'Union* nous apprend qu'il est de retour à Mexico.

Europe.

Les avis européens apportés par le steamer *Europa* vont jusqu'au 24 juillet pour Paris et au 26 du même mois pour Liverpool. Les principaux événements de la chronique du vieux monde sont déjà connus de nos lecteurs, grace aux dépêches télégraphiques qui ont comme de coutume devancé le journaux.

Nous allons cependant tacher d'indiquer la situation en reproduisant les bulletins de quelques jours: x de Paris.

Les débats de la semaine, dit l'un de ces derniers, ne pouvaient manquer d'exercer une utile influence sur l'opinion. Des voix éloquentes se sont élevées pour détruire les préventions et les calomnies; les rangs se serrent autour du drapeau de l'ordre républicain; la république se consolide; aussi les journaux monarchiques se croient-ils obligés de prouver, pour la centième fois, qu'elle est impossible, et de publier une nouvelle édition de leurs vieux paradoxes.

Que va-t-il rester des discours sur la révision? se demande l'*Union*: et elle répond immédiatement par l'organe de M. Laurentie:

"Il en résulte cet enseignement, manifeste à tous les esprits: c'est que la France est constituée en sens inverse de ses besoins, de ses mœurs, de ses intérêts, de ses vœux, de tout ce qui se conforme en un mot, à sa nature comme à son histoire."

L'*Assemblée nationale* dit aussi d'un ton d'assurance:

"Dans ce grand pays de France, dans ce grand territoire unitaire, faire une république, c'est s'aucuser à l'alchimie, c'est se livrer à la plusfolie, à la plus impossible des tentatives.

L'*Univers*, avec la virulence d'un dévot contrarié, lance aux républicains des sarcasmes dont on jugera par ce spécimen:

"L'opinion républicaine est absurde, illettrée, anti-française. Nous ne pouvons apprendre notre langue et notre histoire sans être monarchistes; nous ne pouvons pas entendre le pathos républicain sans pouffer de rire, les doctrines républicaines sans hausser les épaules."

Injures brutales, ou affirmations dogmatiques, voilà tout ce qu'on trouve dans les trois citations précédentes; de raisons sérieuses, il n'y en a point. Les royalistes en sont généralement économes: ils se contentent de prodiguer à leurs adversaires des épithètes d'un goût equivoque, ou d'assurer que le salut de la France est dans une restauration; mais ils se gardent bien d'affronter les hasards de la discussion. Comment la soutiendront-ils? Les peu d'arguments qu'ils possèdent et qu'ils reproduisent avec une désespérante monotonie, ont été cent fois réfutés.

C'est en vain qu'ils essaient encore de persuader à la France qu'elle déteste le gouvernement acclamé par ses élus, et qu'elle idolâtre celui dont elle s'est délivrée par trois révolutions.

C'est en vain qu'ils invoquent l'histoire pour établir que l'ordre et la stabilité ne sont garantie que par l'hérédité du pouvoir. L'histoire leur montre la monarchie, se traînant péniblement à travers les guerres civiles, les guerres de religion, les insurrections, les complots, les massacres, pour être enfin renversée par la main puissante d'un peuple las de ses souffrances.

C'est en vain qu'ils s'acharnent à prouver à la France qu'elle doit tout bouleverser pour être tranquille; qu'elle est dans une situation exceptionnelle, et qu'elle n'en sortira qu'après avoir installé aux Tuileries un homme qu'on appellera Sa Majesté.

Passons-leur donc leurs diatribes; quand la république gagne chaque jour du terrain, quelque mauvaise humeur est bien permise à ses ennemis aux abois.

L'Assemblée a blamé le ministère en votant l'ordre du jour suivant:

"L'Assemblée nationale, tout en regrettant que, dans quelques localités, l'administration ait contrairement à son devoir, usé de son influence pour exciter les citoyens à pétitionner, ordonne le dépôt au bureau des renseignements des pétitions demandant la révision légale."

On pensait que le ministère se retirerait et en effet il offrit sa démission au président, mais celui-ci ne voulut pas l'accepter.

La *Presse* sous ce titre: Le *Ministère ne s'en est pas allé*, publie ce qui suit:

A la bonne heure!

Il faut pousser la logique jusqu'au bout, même la logique de l'impudence.

Le ministère, l'ai-nous pas hier, le ministère reste, et il fait bien.

Il est revenu s'asseoir bêtement sur ces bancs où la majorité le frappait hier au visage, où elle déclarait que l'administration avait manqué à *ses devoirs*.

La majorité se trompait. Le devoir du ministère, c'est d'obtenir la prorogation. Devant le salut de la légalité rien; pour certains hommes le succès est toujours légitime, dût-on l'acheter par la honte.

L'Elysée a refusé la démission du cabinet, parce que, nous a-t-on dit, il a trouvé que la défiance imposée au ministère de l'intérieur n'est pas l'œuvre d'une majorité, mais d'une coalition; parce que cette majorité de 13 voix est insignifiante.

Il n'y a pas de majorité contre la politique personnelle dévoilée par le Message du 31 octobre, affirmée par M. Dufaure;

Il n'y a pas de majorité contre la révision, c'est le *Constitutionnel* qui le déclare;

L'armée de Paris est commandée par M. Magnan, dont le dévoûment à la politique personnelle ne saurait être douteux;

L'*ordre* ne manquera pas aux *Bons Bourgeois*.

Qu'est-il donc arrivé?

Qu'ils arborent donc franchement le drapeau de la prorogation, puisque c'est le dernier mot de leur politique!

Qu'ils n'appuient sur leurs quinze cent mille signatures?

Qu'attendent-ils?

Le pays avec eux; la majorité annulée dans le parlement; l'armée de Paris à leurs dévotion à occasion fut-elle jamais plus belle!

Allons, vite la prorogation!

Qui vous arrête?

Puisque vous restez, ayez le courage de vos convictions.

Pour atteindre le succès il ne suffit pas de rester, il faut marcher. Il ne suffit pas de défier, il faut frapper. Il ne suffit pas de protester, il faut agir.

Vous n'agirez pas; parce que ni l'armée, ni le pays, ni la majorité ne sont avec vous;

Parce que vous avez peur de la légalité, qui vous regarde, qui vous a flétris hier, qui vous accusera demain si vous faisiez un seul pas.

Chronique Locale.

CONSEIL GENERAL.—L'assemblée mensuelle de ce corps, qui devait avoir lieu hier soir, a été ajournée faute de quorum.

Le recorder pro tem Etter a rendu sa décision hier, dans l'affaire de Sarah Connor, fc i et de The Philadelphia Freeman, accusés de parjure, en envoyant les accusés à la 1ère Cour de District.

ARRESTATION.—John Gallagher a été condamné, hier, par le recorder Genois, à $25 d'amende pour avoir tiré un coup de pistolet dans la rue, et pour avoir résisté à un des officiers de police, dans l'exercice de leurs fonctions.

Catherine Ryan, et Victor Ragaud, accusés d'avoir troublé la paix publique, ont fourni caution pour garantir leur bonne conduite future.

VAGABONDS.—Matthew Burke et John Brown, deux incorrigibles vagabonds, ont été envoyés hier par le recorder pro tem Etter, à la maison de travail pour 30 jours.

— David Kavanish a été envoyé hier par le recorder pro tem Etter, à la maison de travail, pour un mois, pour avoir enlevé de la levée, des merrains appartenant à M. Lafon.

VOL.—J. Simpson a fait un affidavit hier, devant le recorder pro tem Etter, par lequel il accuse J Daywood, de s'être introduit chez lui le 4 du mois dernier, et d'avoir causé une toute en ferblanc, contenant des papiers privés, avec l'intention de s'en emparer et de les rendre publics, dans le but de nuire à la réputation du plaignant. Un warrant a été lancé contre Daywood.

— Un affidavit a été fait hier devant le recorder Genois, par Manuel Moran, qui dit, que que mercredi soir, à l'encoignure Dumaine et Levee, il a été assailli et brutalement frappé à coups de bâton, par un individu qu'il ne connaît pas, mais qu'il croit pouvoir désigner à la police. Le coupable n'a pas encore été découvert.

FRANCE.

SITUATION.

Jamais, dit le *Siècle*, la république ne fut en meilleure situation qu'aujourd'hui. On peut hardiment affirmer que rien n'en troublerait l'horizon, si la loi du 31 mai était rapportée. *Cette infernale machine de guerre civile*, comme l'a appelée un journal ami du pouvoir exécutif, est le seul obstacle qui se dresse sur la route de l'avenir. Le suffrage universel rétabli, la France peut respirer à pleins poumons. Elle a du même coup la paix, la sécurité, la concorde, et presque l'oubli du passé. Les mauvais jours sont bien loin, les jours tranquilles. La réaction cède le pas au progrès.

Les ennemis de la constitution se préparent, il est vrai, à inspirer encore une fois leurs devoirs et les intérêts du pays, et à provoquer une nouvelle levée de signatures en faveur de la révision. Dans cette campagne, on ne s'adressera ni aux préfets, ni aux maires, ni aux généraux. Les hautes influences ont rendu tout ce qu'elles pouvaient rendre. On compte maintenant sur les conseils départementaux et sur les conseils d'arrondissement. On espère d'eux des vœux favorables à la révision, et ce serait avec ces vœux que l'on se proposerait de poser de nouveau, à la fin d'octobre, sur la conscience de l'assemblée.

Déjà des membres influens de la représentation nationale ont promis leur concours. On a résolu de voter au pas de course le budget des recettes, afin que ces membres puissent se rendre au plus vite dans leurs départemens respectifs et y faire une chaude propagande.

Les ouvriers n'auraient pas une chose, c'est que les conseils généraux et les conseils d'arrondissement ne tiennent pour ainsi dire aujourd'hui leurs pouvoirs que de la tolérance de l'assemblée. Ils auraient dû être renouvelés en partie au mois d'août, et ce n'est que par l'effet calculé de la loi du 16 juin que les conseillers déjà désignés par le sort pour sortir de leurs fonctions les gardent. Dans cette situation, l'autorité des vœux que les conseillers prononcent par la loi du 16 juin pourraient émotiver et informer d'avance. La majorité constitutionnelle s'y serait peu plus égard qu'en pétitionnant dans ce sens, elle a condamné Pelous dans la mémorable séance de lundi 21 juillet. La nouvelle campagne des révisionnistes sera donc inutile.

Elle le sera d'autant plus, que le ministère actuel, quelque sévèrement blâmé par l'Assemblée législative, paraît devoir être conservé. Le président de la république, en n'acceptant pas la démission des ministres consacrée, donne une portée nouvelle aux faits dont ils se sont rendus coupables. Maintenus, quoique ayant indisposé à leurs devoirs, ils deviennent de plus en plus, comme cela a été dit à la tribune nationale, *les ministres d'un homme*. Tout ce qu'ils feront prendra un caractère personnel qui ne saurait échapper ni au pays ni à l'assemblée. Par conséquent, la division entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif deviendra chaque jour plus profonde, et le résultat de cette division sera de changer progressivement sa majorité numérique la majorité constitutionnelle qui a rejeté la révision.

Du reste, on va bientôt pouvoir augurer de l'avenir par une nomination décisive.

Il paraît certain qu'amélioré le vote du budget des recettes, l'assemblée est décidée à se proroger. Elle aura à élire une commission de permanence et à renouveler son bureau. Quelques lists circulent déjà parmi la majorité. Elles portent un caractère franc et ouvert d'hostilité contre certaines ambitions.

Ce n'est pas que l'on regarde ces ambitions comme redoutables. A dire vrai, l'impuissance est jugée. On donne même comme certain que le découragement s'est emparé des volontés les plus ardentes du parti bonapartiste. Les manifestations des outrecuidances dont se fournit au pays le ridicule spectacle cachant une défaillance sérieuse. *Les ordres du jour du Constitutionnel* et les *rebellions du petit moniteur* sont les derniers coups de fusil de la déroute.

Mais il est de la prudence la plus élémentaire de se mettre en garde contre toutes les éventualités. Les souvenirs de la commission de permanence de 1850 sont encore trop présens pour que l'on ne compose pas la nouvelle commission d'élémens énergiques et sûrs. Nous le répétons, les listes qui circulent attestent, à cet égard, la prévoyance et non les craintes de l'assemblée, et nous n'en toupons sans réserve.

Des craintes, pourquoi?

La légalité la plus difficile est aujourd'hui facilement représentée par une seconde.

"La prorogation de l'assemblée est sûre d'ailleurs. Mai 1852 arrive avec une rapidité que rien ne peut modérer. Une infinité de lois urgentes restent à faire. L'assemblée manquerait à ses devoirs en demeurant prorogée au delà d'un repos nécessaire. De quel front oserait-elle rendre ses comptes au pays, et à la fin de son mandat elle n'avait point terminé ces lois organiques pour la confection desquelles elle a été élue! Il est surtout un point sur lequel la France veut savoir à quoi s'en tenir: c'est le rappel de la loi du 31 mai. Tous ceux qui sont dans les affaires, tous ceux qui s'intéressent à l'avenir de la république demandent à cet égard une solution prompte, une solution décisive.

Tant que cette solution ne sera pas donnée, tant que près de quatre millions de Français seront considérés par une loi comme des vagabons ou des repris de justice, on craindra d'entreprendre des choses de longue haleine; on redoutera les entreprises qui ne sont point de prompt rapport; on craindra de voir se produire une coalition de tous les intérêts, et de voir un jour, en un moment, tout ce qui a été fait, tout ce qui a été conquis, tout ce qui a été gagné, tout ce qui a été acquis, tout ce qui a été conservé, tout ce qui a été conservé, tout ce qui a été conservé